



Entreprises individuelles et sarl

Par **jnmarcel_old**, le **27/07/2007** à **15:57**

Bonjours,

Je dois actuellement faire un mémoire de fin d'études dont le sujet est les systèmes d'organisation de l'entreprise individuelle. seulement il se trouve que j'intervient dans une entreprise individuelle constituée sans capital sociale. Il s'agit en faite d'un cabinet d'expertise comptable.

Je voudrais savoirs si ce genre d'entreprises sont tenues d'établir des documents de fin d'exercice.

Je voudrais auusi que vous me donniez des informations sur une autres forme juridique mieux adaptée à ce genre d'entreprises.

Je voudrais aussi savoir s'il était normal qu'un gérant minoritaire d'une sarl, pouvait être considéré comme salarié, dans le mesure ou il s'agit d'une entreprise familiale et qu'il décide lui même de sa rémunération.